

Image not found or type unknown



NOMBRE MAXI D'HABITATIONS SUR UNE VOIE EN IMPASSE

Par **BIESMANS**, le **04/08/2011** à **08:55**

Bonjour,
Existe-t-il une loi ou une jurisprudence limitant le nombre d'habitations sur une voie en impasse ?
Merci - salutations

Par **Embryon**, le **04/08/2011** à **09:56**

procurer vous le PLU de votre commune et regarder le zonage de votre impasse. Selon que le type de zone, une certaine limite d'occupation au sol pourra être mise en place.